

NOTICE
SUR LE HAMEAU DE DRACHY-SUR-MARNE

(Commune de Charly).

A deux kilomètres sud-ouest de Charly, sur la rive droite de la Marne, s'élève le hameau de Drachy ou Dréchy, qui consiste en quelques maisons.

En 1748, la paroisse de Charly se vit agrandir de ce hameau et de celui de Porteron, lors d'une tournée pastorale du duc de Fitz-James, évêque de Soissons.

L'opinion publique attache à Drachy une importance que cette localité n'a jamais eue. La situation de Drachy, au pied d'une petite montagne, sur la rive droite de la Marne qui décrit une courbe assez rapide à cet endroit, son exposition au midi, la fertilité de son sol ont pu en faire de bonne heure un petit centre de colonie rurale. Sans faire remonter son origine aux temps celtiques, faute de preuves authentiques, on peut cependant trouver dans son nom une racine celtique *TRECH* qui signifiait *reflux* (courbe décrite par la rivière). — Le mot *TRECH* signifie aussi *vaincre, surmonter*. — Mais ce ne sont là que des probabilités auxquelles il ne faut attacher qu'une médiocre importance. Drachy ou Trachy n'a jamais été qu'une *villa*, métairie ou domaine rural, comme on trouve en 1088 la *villa Carbiaca*, la métairie de *Charles* ou *CHARLY*.

C'est au XIII^e siècle qu'apparaît pour la première fois le nom de Drachy ou Trachy. En 1250, en effet, nous trouvons (1) que Guillaume du Bois, chevalier, et Agnès, sa femme, possédaient des droits de justice, cens, rentes et terrage à Drachy, Porteron, etc. L'Hôtel-

(1) *Archives hospitalières de Soissons*, rédigées par A. Matton, page 14.

Dieu de Soissons, ainsi que Robert de Chailly, chanoine de Soissons, possédaient également des droits sur ce domaine. Guillaume du Bois et Agnès, sa femme, vendirent leurs droits à l'Hôtel-Dieu, en 1250, moyennant 90 livres.

Vers la même époque, en 1257, la maison de Drachy fournissait à l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons une de ses abbesses les plus remarquables, Odeline qui, après seize ans d'administration, se démit de sa charge en 1273.

L'Hôtel-Dieu de Soissons avait la plus grande partie de la seigneurie de Drachy; l'abbaye de Longpont avait aussi une part dans la justice, la seigneurie et les dîmes de Drachy (1) et de Pisseloup, et, le 17 avril 1488, cette abbaye fit un bail de trente ans à l'Hôtel-Dieu de Soissons. En 1518, ce bail était expiré. Onze ans après, le 17 juillet 1529, Pierre d'Arragon, abbé de Longpont, fit un nouveau bail avec l'Hôtel-Dieu et lui céda pour quatre-vingt-dix-neuf ans ses droits sur Drachy, c'est-à-dire jusqu'en 1628.

Parmi les principaux locataires que l'Hôtel-Dieu de Soissons avait à Drachy, on trouve à cette époque un nom bien connu, celui d'Henri Estienne I^{er} (2), libraire à Paris, qui mourut en 1521. L'Hôtel-Dieu lui avait loué à ferme une certaine quantité de terres. La fille d'Henri Estienne avait épousé un libraire de l'Université, Regnault Chaudu, qui retenait la maison, la terre et la seigneurie de Drachy. Il tenait, paraît-il, à ces terres, car il fallut une sentence des requêtes du Palais pour les lui faire abandonner, le 8 juillet 1536.

Pour prévenir et éviter toute contestation, l'Hôtel-Dieu de Soissons provoqua une enquête, à la date du 25 juin 1563, devant le bailli de Château-Thierry. Cette enquête établit que l'Hôtel-Dieu possédait les deux tiers des offrandes des grosses et menues dîmes de Drachy.

Le 11 juin 1583, Henri III octroya les lettres de terrier pour Drachy et Pisseloup. A Drachy était la grange dîmeresse.

La seigneurie de Drachy et de Pisseloup, comme toutes les autres seigneuries, avait des droits de cens et d'autres droits honorifiques.

(1) *Archives hospitalières de Soissons*, rédigées par A. Matton, page 15.

(2) *Idem, ibidem*, page 15.

Henri de la Loge de Saint-Brisson, administrateur général des domaines, avait à Charly des propriétés assez importantes. Quelques mois auparavant, le 22 mai 1787, il avait acheté à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons la terre et la seigneurie de Charly, moyennant cent quarante mille livres. Le 13 août, il acheta les droits sur Drachy, moyennant quinze arpents de terre à Drachy, qu'il abandonna en échange à l'Hôtel-Dieu de Soissons. Mais il ne jouit pas longtemps de ses droits seigneuriaux dont la Révolution le dépouilla.

Au point de vue religieux, Drachy était le titre primordial d'une cure dont Nanteuil n'était qu'une succursale, c'est-à-dire que le curé de Drachy desservait Nanteuil. Dès 1271, Drachy et Pisseloup ne faisaient qu'une seule paroisse dont dépendait aussi Porteron, qu'on appelait encore Poltron ou Potron. Un bac sur la Marne facilitait les communications entre les deux localités (1). Le patron de Drachy était saint Aignan, à qui l'église était dédiée. Saint Aignan est resté le patron de Nanteuil-sur-Marne. L'église de Drachy était trop peu importante pour être conservée au culte ; c'est pourquoi l'évêque de Soissons jugea à propos de la fermer, de réunir Pisseloup à Pavant, Drachy et Porteron à Charly, et de donner à Nanteuil son église indépendante, en 1748.

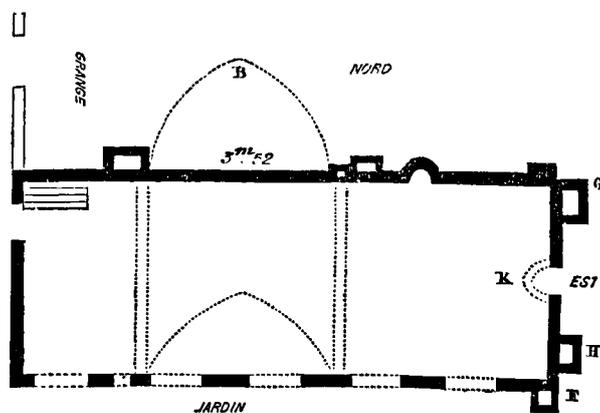
Les principaux curés et desservants de Drachy-Nanteuil furent Nicolas Esselin (1563), C. Lanier (1668), Prévost (1693), Brullard (1735), Liebert (1747) ; le dernier curé de Drachy fut de Bourges, en 1748. Parmi les vicaires attachés à cette petite paroisse, il faut citer Genest (1688), Pillard, Fournier, de La Bresdinierre-Collet, le R. P. Philippe, de Reims, capucin, etc. (2).

L'ancienne église de Drachy est devenue aujourd'hui une habitation rurale. Dans les travaux de réparation, on y a trouvé un certain nombre de squelettes, car on y enterrait quelques paroissiens privilégiés. Le dernier qui fut inhumé dans l'église fut Charles Grison, receveur de Pisseloup, décédé le 25 janvier 1713.

(1) La pièce de terre située entre la ferme et le bord de la Marne, porte encore le nom de *pièce du Bac* ou *des Sablons* ; elle est située vis-à-vis Pisseloup. Aujourd'hui il n'y a plus ni bac ni nacelle entre les deux localités.

(2) Archives de la mairie de Charly.

On a construit une maison sur les épaisses murailles. A droite en entrant dans la grange, on aperçoit encore une grande ogive (B) qui mesure 3 mètres 52 centimètres et est exposée au Nord. L'ogive correspondante du côté Sud n'existe plus. A l'angle Sud-Est existe encore un contrefort (F); et à l'Est, deux autres contreforts (G H), situés à droite et à gauche d'une petite ouverture gothique ogivale qui éclairait l'abside à l'Est. (A. Varin.)



En creusant une cave sous l'église on a trouvé, outre quelques squelettes, une pierre tumulaire qui a été sciée pour faire les dernières marches de la cave.

Sous le rapport administratif et temporel, la seigneurie de Drachy, ainsi que celle de Pisseloup, appartenait aux deux tiers à l'Hôtel-Dieu de Soissons. Nous avons vu que l'autre tiers appartenait à divers particuliers. Drachy relevait du siège présidial de Crespy-en-Valois et suivait la coutume de Senlis, dont Charly avait été détaché en 1347. Les dimes se partageaient entre l'Hôtel-Dieu de Soissons et le curé de Drachy. Drachy, y compris Porteron, comprenait dix-sept feux et consistait en dix arpens de vignes, seize de prés, cinq de bois et quatre charrues (1). En 1816, Drachy ne comprenait que

(1) HOUILLIER, *État ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons*, article NANTEUIL.

trois feux. Au recensement de 1872, sa population était de 17 habitants répartis dans quatre maisons.

Les registres de l'état-civil relatifs à Drachy sont aux archives communales de Charly. Ils consistent en une liasse peu volumineuse et commencent en 1678. Ils ne contiennent que les mariages, baptêmes, décès de la paroisse rédigés par le curé ou par son vicaire. L'examen de ces registres nous fait voir le peu d'importance de cette cure. Ainsi, en 1736, il y eut 3 baptêmes, 1 mariage, 1 décès ; en 1737, 3 baptêmes, 1 mariage, 1 décès ; en 1748, dernière année de l'existence de Drachy en tant que paroisse, il y eut 4 baptêmes et 4 inhumations, savoir :

Du 16 février : Jean-François Mailleur et Marie-Anne-Thérèse Mailleur, enfants jumeaux.

Du 16 novembre : baptême de Marie-Madeleine Grison.

Du 7 décembre : baptême de Claude Fillard, de Porteron.

Les inhumations sont celles des jumeaux Mailleur, d'André Bordier, âgé de douze ans, décédé le 25 janvier, et de Charles-Nicolas Grison, décédé le 4 mai.

Le petit cimetière était attenant à l'église.

En 1874, l'Hôtel-Dieu de Soissons a vendu sa propriété de Drachy qui n'était plus que de 48 hectares, 40 ares, 70 centiares et consistait en corps de ferme, terres, prés, etc.

D^r A. CORLIEU.

